



République Française  
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret  
Arrondissement d'Orléans  
Commune d'Ingré

**DECISION N° DC.24.010**  
portant sur la

**Demande de subvention au titre des dotations d'équipements des  
territoires ruraux (DETR) / dotation de soutien à l'investissement  
local (DSIL) dans le cadre du projet d'aménagement de l'ALSH  
Gabriel PAHAUT**

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 en ce qu'elle autorise le Maire à demander, par délégation, à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions, de fonctionnement ou d'investissement, dans le domaine des travaux, des fournitures et des services, et sans limite de montant,

Vu les dotations DETR/DSIL pour 2024,

DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : La ville d'Ingré a décidé de procéder à un réaménagement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Gabriel PAHAUT. Ce projet fait suite aux demandes du personnel et des élus de pouvoir disposer d'accès réaménagés répondant mieux aux besoins actuels :

- Création ou suppression de cloisons intérieures afin de mieux organiser les espaces ;
- Réfection d'un préau et pose d'ombrières pouvant permettre la sortie des jeunes à l'extérieur en toutes conditions météorologiques ;
- Amélioration acoustique ;
- Réfection de sols ;
- Cheminement ;
- Installation d'un conteneur permettant du stockage.

Les études et consultations des entreprises devraient se finaliser en février et les choix des entreprises seront réalisés en mars 2024. Les travaux se réaliseraient entre avril et juin. La fin des travaux du projet est fixée à septembre 2024.

Ce projet est éligible aux dotations DETR/DSIL.

**Article 2 :** Le coût prévisionnel du projet est de 166 666,67€ HT.

La demande de subvention porte sur un montant de 83 000,00 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :


	Montant H.T.	%
<b><u>DEPENSES :</u></b>		
ETUDES	8 800 €	
TRAVAUX	157 866, 67 €	
<b>Total dépenses :</b>	<b>166 666,67 €</b>	
<b><u>RESSOURCES :</u></b>		
DETR-DSIL	58 000,00 €	35,00 %
Autofinancement :	108 666, 67 €	65,00 %
<b>Total des ressources :</b>	<b>166 666,67 €</b>	

**Article 3 :** Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

**Article 4 :** La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

**Article 5 :** Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre Val de Loire.

A Ingré, le 6 février 2024

 Le Maire,  
Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Publié ou notifié-le : 6 février 2024 .

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DC_24_010
Objet :	<b>Demande de subvention au titre des dotations d'équipements des territoires ruraux (DETR) / dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre du projet d'aménagement de</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-06 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.1 - Demandes de subvention.
Identifiant unique :	045-214501694-20240206-DC_24_010-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20240206-DC_24_010-AR-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : DC.24.010 - DETR_DSIL_INGRE_aménagement_ALSH.pdf Nom métier : 99_AR-045-214501694-20240206-DC_24_010-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	312 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 février 2024 à 16h06min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 février 2024 à 16h06min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 février 2024 à 16h07min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 février 2024 à 16h07min20s	Reçu par le MI le 2024-02-06